



LE VILLAGE DE VEYREAU LANCE UN APPEL AUX DONS POUR SON CLOCHER

La commune lance un appel aux dons pour compléter le financement d'un paratonnerre. En avril 2024, le clocher de l'église a été frappé par la foudre et incendié. Un événement qui a, lui aussi, frappé les habitants.

Publié le 03 février 2025

Afin de ne pas alourdir les finances de Veyreau, la municipalité lance un appel aux dons pour compléter le financement de la mise en place d'un paratonnerre sur le clocher de son église incendiée.



"Après examen du dossier de sinistre par la compagnie d'assurance de la commune, il ressort qu'une grande partie des travaux sera couverte par le contrat, communique la municipalité. Toutefois, un reliquat non négligeable reste à financer notamment pour la mise en place d'un paratonnerre. Afin de ne pas alourdir les finances de la commune, nous avons décidé de faire appel à votre générosité pour contribuer à la protection de notre église Saint-Jean-Baptiste de Veyreau. Ces dons permettront de compléter les aides financières du département et de la Communauté de communes Millau grands causses.



COMMUNE DE VEYREAU

Dans la nuit du 8 au 9 avril 2024, à 3h00 du matin, la foudre frappait le clocher de l'église de Veyreau, l'endommageant fortement.

Spontanément les villageois se sont rassemblés sur la place du village, à la fois émus, tristes et impuissants devant ce spectacle dévastateur.

Après examen du dossier de sinistre par la compagnie d'assurance de la commune, il ressort qu'une grande partie des travaux sera couverte par le contrat. Toutefois, un reliquat non négligeable reste à financer notamment pour la mise en place d'un paratonnerre.

Afin de ne pas alourdir les finances de la commune, nous avons décidé de faire appel à votre générosité pour contribuer à la protection de notre église Saint Jean Baptiste de Veyreau. Nous espérons que cette proposition retiendra votre sympathie.

Ces dons permettront de compléter les aides financières du département et de la Communauté de Communes Millau Grands Causses.

Les dons seront reçus en mairie, par chèque établi au nom de la Paroisse St Pierre de la Vallée de Tera et du Canton Nord. Le maire se chargera de les transmettre ensuite à l'archevêque qui établira le reçu fiscal, une réduction de 30% s'appliquant à ces dons. L'anonymat des dons sera garanti.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cette sollicitation.

Le Maire, Régis CARTAVRADE

OUI, je participe et mon don servira à l'installation d'un paratonnerre sur le clocher de Veyreau

Montant du don : €

Mes coordonnées pour envoi du reçu fiscal :

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail :



COMMENT FAIRE UN DON ?

Les dons seront reçus en mairie, par chèque établi au nom de la **Paroisse Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et des Causses**.

Merci de préciser sur papier libre : votre nom, prénom, adresse et mail ainsi que le montant du don.

[Ou télécharger le bulletin ici.](#)

La mairie se chargera de les transmettre ensuite à l'évêché qui établira le reçu fiscal, une réduction de 50 % s'appliquant à ces dons. **L'anonymat des dons sera garanti.**